



PB/EM – N° 2023/064

REÇU EN PREFECTURE

Le 06/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-216901009-20230704-2023_064-DE

VILLE D'IRIGNY
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUILLET 2023

Publiée sur le site internet de la Commune le : 11 juillet 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 27

Nombre de Conseillers Municipaux votants : 29

Présidente : Madame Blandine FREYER

Secrétaire de séance : Monsieur Adrien JACQUET

Membres présents à la séance : MMES et MM. FREYER – CITTADINO MAZOUZI – MERCIER – BILLAUD – DARCY – VERD – FAVRE da PASSANO - TABERLET - BERMOND – EMERY – BENATMANE SABRAN-LACROIX – MERLE - GAREL - BAILLY – MOCHET - RANCHIN MARCHETTI - ALLARD-BRETON - SANLAVILLE – OUANICH - JACQUET DIGIER - VERILHAC – BARTHELEMY -

Membres absents excusés : M. BOSGIRAUD : pouvoir remis à Mme FREYER – Mme TEOLI : pouvoir remis à Mme SABRAN-LACROIX –

Objet : Commission Communale pour l'Accessibilité - rapport annuel 2022

Conformément aux dispositions de l'article L 2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission Communale pour l'Accessibilité de la ville d'Irigny est chargée d'établir chaque année un rapport qui dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie et des espaces publics et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

A ce titre, elle recense notamment l'état d'avancement des travaux d'accessibilité prévus dans l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'ap) qui a été approuvé en mai 2017 et qui prévoit la mise en conformité de 25 Etablissements Recevant du Public sur 6 ans avec un budget prévisionnel estimé lors de la phase diagnostic, à 868 885 € H.T. (hors honoraires).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MÉTROPOLE DE LYON
VILLE D'IRIGNY
7 AV. DE BEZANGE
CS 80002
69540 IRIGNY

TÉL. 04 72 30 50 50
FAX 04 72 30 50 59

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

www.irigny.fr
e-mail : mairie@irigny.fr

228

Cette commission s'est réunie le 26 juin dernier afin d'élaborer le rapport annuel 2022 que vous trouverez ci-joint.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SUR PROPOSITION DU MAIRE

APRES AVIS DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

APRES EN AVOIR DELIBERE

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

PREND ACTE de la communication du rapport annuel 2022, ci-joint, établi par la Commission Communale pour l'Accessibilité.

RAPPORT ANNUEL

2022

COMMISSION ACCESSIBILITE



VILLE D'IRIGNY



Ville d'IRIGNY

L'agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) a été approuvé en mai 2017, pour la mise en conformité de 25 Etablissements Recevant du Public, avec une réalisation s'échelonnant sur 6 ans, pour un montant global estimé en phase diagnostic de 868 885 €.

Outre l'Ad'AP, la ville d'Irigny intègre les règles de mise en conformité accessibilité pour l'ensemble de ses équipements, dans le cadre de tous les travaux neufs ou de réhabilitation.

A. DETAIL DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021-2022 SUR LES BATIMENTS MUNICIPAUX

Le marché a été attribué au Cabinet Clermont Architecte, pour assurer la Maîtrise d'œuvre (MOE), pour un montant de 17 552,08 euros HT, soit 21 062,50 € TTC.

Ce cabinet est chargé de procéder à une analyse destinée à regrouper par ensembles cohérents les travaux sur les Etablissements Recevant du Public avant de présenter un avant-projet sommaire avec arbitrages et un avant-projet définitif servant de fondement au lancement des marchés de mise en concurrence obligatoire compte tenu des sommes engagées.

Les missions de MOE se décomposent de la manière suivante :

- Diagnostic, mettre à jour et détailler le diagnostic réalisé par SOLEUS
- APS (Avant Projet Sommaire)
- AP (Avant Projet)
- DCE (Dossier de Consultation des Entreprises)
- OPC / suivi des travaux (Ordonnancement Pilotage et Coordination)
- Réception et suivi de la période de garantie de parfait achèvement.

Consultations complémentaires :

- Contrôleur Technique, le bureau de contrôle,
- Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé,
- Diagnostics avant travaux Amiante et plomb.

Le retour de cette phase DIAG + Avant-Projet Sommaire a été réalisé en novembre 2020.

Les appels d'offre de ces marchés de travaux ont été lancés en début 2021.

a) Études

Coûts MOE + CT + CSPS + DIAG : **26 177 € TTC**

b) Travaux réalisés et montants dépensés

Coût Total € TTC :

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| - Ecole maternelle du Village | 26 948,92 € TTC |
| - Restaurant Maternelle Village | 3 488,11 € TTC |
| - Restaurant Scolaire du Village | 8 386,98 € TTC |

- Maison du Temps Libre	62 471,44 € TTC
- Ecole de Musique	40 403,50 € TTC
- Espace Claudius Lacroix	5 769,86 € TTC
- Pôle Petite Enfance	1 095,34 € TTC
- Salle des Bertières	5 098,78 € TTC
- Piscine Municipale	52 145,76 € TTC

TOTAL : 205 808,69 € TTC

- **231 985,69 € TTC (études comprises)**

Détail des montants réalisés par lot :

Lot n°1 : Guidage Repérage PMR	22 851,42 € TTC
Lot n°2 : Serrurerie	16 874,40 € TTC
Lot n°3 : Menuiserie intérieure	83 046,29 € TTC
Lot n°4 : Démolitions - Cloisons – Revêtements sols, murs et plafonds	26 407,56 € TTC
Lot n°5 : Maçonnerie / Aménagement extérieur	13 513,01 € TTC
Lot n°6 : Électricité	12 978,72 € TTC
Lot n°7 : Plomberie	30 137,28 € TTC
Total :	205 808,69 € TTC

B. DETAIL DES TRAVAUX PRÉVUS EN 2023 SUR LES BATIMENTS MUNICIPAUX

1. Programme études et travaux :

a) Etudes

- Coûts MOE + CT + CSPS + DIAG : **37 436 € TTC**

Détails :

- 31 346 € TTC (MOE)
- 3000 € TTC (CT)
- 2000 € TTC (CSPS)
- 1000 € TTC (DIAG)

b) Travaux et équipements envisagés (estimations)

Coût Total € TTC :

- | | |
|--|---------------|
| - TENNIS DE CHAMPVILLARD ET CLUB HOUSE | 31 500 € TTC |
| - BOULODROME | 26 520 € TTC |
| - GROUPE SCOLAIRE G. BILLON | 120 600 € TTC |

TOTAL : 178 620 € TTC

- **216 056 € TTC (études comprises)**

c) Liste des lots envisagés

- Lot n° 1 : Guidage repérage PMR
- Lot n° 2 : Serrurerie
- Lot n° 3 : Menuiserie intérieure
- Lot n° 4 : Démolitions cloisons / Revêtements sols et murs
- Lot n° 5 : Maçonnerie / Aménagement extérieur
- Lot n° 6 : Electricité
- Lot n° 7 : Plomberie

2. Description des travaux par lot :

Lot n° 1 : Guidage repérage PMR

- Création de bandes d'éveil à la vigilance extérieures (clous inox scellés)
- Création de bandes d'éveil à la vigilance intérieures (clous inox collés ou caoutchouc collé)
- Bandes de nez de marche antidérapant (profil inox en extérieur ou minéral en intérieur)
- Contremarche contrastée (panneau composite ou peinture)
- Rampe tiroir encastrée, rampe amovible.
- Panneaux de signalétique (place de stationnement PMR, panneau directionnel, accès interdit au public, plaques sanitaires, plaque « fonction local», panneau étage directionnel)
- Marquages au sol (place de parking, n°, logo, aire de manœuvre, bande de cheminement)

Lot n° 2 : Serrurerie

- Création de mains courantes extérieures sur potelets
- Création de mains courantes intérieures sur écuyers
- Création de garde-corps
- Prolongement de mains courantes existantes

- Remplacement de portes extérieures vitrées (avec porte tierce)
- Création de grille de protection barreaudée sous escalier

Lot n° 3 : **Menuiserie intérieure**

- Mobilier (bureau, tables, porte-manteaux...)
- Modification de banques d'accueil
- Modification de plans vasques (sanitaires)
- Rampe bois amovible
- Bloc-portes en bois (intérieur)
- Plinthes et fourrures en bois
- Cloisons stratifiées (sanitaires)
- Modification bancs et bloc-chaises + repose pieds
- Modification de cloisons en doublage bois

Lot n° 4 : **Démolition cloisons / Revêtements sols et murs**

- Démolition
- Reprise de réseau sous dallage
- Faux plafonds
- Cloisons
- Parachèvement des sanitaires (peinture, faïence, carrelage, SPEC)
- Installation base vie + sanitaire chimique

Lot n° 5 : **Maçonnerie / aménagement extérieur**

- Création place de parking PMR (décapage enrobé, bordure, espace vert, pose enrobé, bordure béton, reprise espace vert)
- Pose de dalles podotactiles béton
- Reprise de seuil en béton
- Reprise d'enrobé
- Création de rampe PMR

Lot n° 6 : **Electricité**

- Repositionnement interphone, visiophone, lecteur de badge, commande portail
- Pose de visiophone
- Eclairage linteau par ruban LED
- Boucle à induction magnétique
- Sonnette d'entrée
- Sèche-mains sanitaire
- Amélioration de l'éclairage, pose de luminaires, commande d'éclairage

Lot n° 7 : **Plomberie**

- Fourniture et pose de WC surélevés + accessoires (chasse d'eau, robinet, abattant...)

- Raccordement (pipe), bonde de sol
- Barre de relevage
- Fourniture et pose de lave-mains (raccordement, robinetterie, évacuation, siphons déportés)
- Fourniture et pose de plans vasques
- Fourniture et pose d'urinoirs
- Distributeurs de savon
- Patères
- Poignée de tirage
- Miroirs

3. Description des travaux par site :

Les sites qui ont été concernés par des travaux en 2023 sont les tennis de Champvillard et le Club House, le boulodrome et le Groupe Scolaire Gilbert BILLON.

I. TENNIS DE CHAMPVILLARD ET CLUB HOUSE :

N°	Localisation	Préconisations
1	Chemins extérieurs	Contrainte topographique : demande dérogation, Installation d'une sonnette pour appel assistance d'une tierce personne + Signalétique place PMR
2	Chemins extérieurs	Reprise de l'accès aux deux courts de tennis du bas (conformité pente et devers), palier de manœuvre de porte + remplacement des grilles de sol (caniveaux) par de nouvelles avec ouvertures ne dépassant pas 2 cm.
3	Chemins extérieurs	Reprise de la rampe d'accès existante avec pente conforme + emplacement réservé au pied de la tribune
4	Chemins extérieurs	Création d'un dispositif antichute le long de la rampe
5	Chemins extérieurs	Parvis club house : mise en conformité de l'escalier 4 marches, bande podotactile (éveil à la vigilance), 1 ^{ère} et dernière marche contrastées, nez de marche contrastés et anti-dérapant, mains courantes prolongées
6	Place de stationnement	Réfection du marquage de la place PMR existante + signalétique
7	Circulations intérieures horizontales	Courts couverts, mise en conformité de l'escalier 2 marches : bande podotactile (éveil à la vigilance), 1 ^{ère} et dernière marche contrastées, nez de marche contrastés et anti-dérapant, mains courantes prolongées
8	Dispositifs d'accueil	Club house : mise en conformité du plan de travail du bar
9	Dispositifs de commande	Club house : peinture contrastée autour des interrupteurs d'éclairage
10	Sanitaires	Club house : mise en conformité des sanitaires, zone d'évolution, appareils sanitaires, équipements (barre d'appui, miroir, distributeur papier, siège, lavabo, robinetterie, barre d'aide à la fermeture, signalétique)
11	Sanitaires	Courts couverts, dérogation + mise en conformité des escaliers extérieurs
12	Eclairage	Cheminement entre club house et court couverts, mise en place d'un éclairage (20 lux moyen)
13	Information et signalisation	Club house : signalétique sur les portes intérieures (pictogramme)
14	ERP recevant du public assis	Tribunes extérieures : création de 2 emplacements réservés + pictogramme et marquage au sol
15	Etablissements avec douches ou cabines	Club house : création d'un ensemble sanitaire-douche adapté
16	Etablissements avec douches ou cabines	Vestiaires : modification hauteur patère, lavabo, miroir
17	Divers	Club house : salle TV, prévoir un téléviseur avec sous-titrage en français (prise en charge par le club de tennis)

II. BOULODROME :

N°	Localisation	Préconisations
1	Chemins extérieurs	Contrainte topographique : demande dérogation Installation d'une sonnette pour appel assistance d'une tierce personne
2	Circulations intérieures horizontales	Mise en place de grille d'avaloir avec des ouvertures < = à 2cm
3	Circulations intérieures horizontales	Contrainte topographique : demande dérogation + mise en place d'une zone en enrobé face à la buvette, devers de 3% maximum
4	Dispositifs d'accueil, équipements et dispositifs de commande	Contrainte topographique : demande dérogation + mise en place d'un espace adapté face à la buvette, devers de 3% maximum
5	Sanitaires	Création d'un bloc sanitaire adapté en extension du Boulodrome
6	Sorties	Création d'un bloc sanitaire adapté en extension du Boulodrome pour supprimer les problèmes de cheminement avec des pentes > 5%
7	Information et signalisation	Création d'une signalétique directionnelle indiquant la position des sanitaires
8	Etablissements recevant du public assis	Tribunes : création de 2 emplacements réservés

III. GROUPE SCOLAIRE GILBERT BILLON :

N°	Localisation	Préconisations
1	Chemins extérieurs (élémentaire)	Abaisser la hauteur des boîtes aux lettres + interphone
2	Chemins extérieurs (élémentaire)	Pente à 9%, création d'un cheminement intérieur pour relier le portail principal d'entrée à l'école maternelle
3	Chemins extérieurs (maternelle)	Abaisser la hauteur des boîtes aux lettres + poignée de portail facilement préhensible type béquille
4	Chemins extérieurs (maternelle)	Pente à 9%, création d'un cheminement intérieur pour relier le portail principal d'entrée à l'école maternelle
5	Chemins extérieurs (élémentaire)	Obstacle vertical, protection contrastée + repère tactile
6	Chemins extérieurs (élémentaire)	Escalier de communication entre les 2 cours de l'école élémentaire, bandes podotactiles + contremarches contrastées pour la 1 ^{ère} et dernière marche + nez de marches contrastés + prolongation de mains courantes
7	Chemins extérieurs	Place de stationnement PMR, corriger le devers > 5 % + reprise marquage + panneau
8	Accès à l'établissement (élémentaire)	Abaisser l'interphone + bloc porte avec vantaux tierce avec largeur de passage conforme + grille et tapis de sol à modifier
9	Accès à l'établissement (maternelle)	Abaisser l'interphone + bloc porte avec vantaux tierce avec largeur de passage conforme + grille et tapis de sol à modifier

10	Circulations intérieures horizontales (maternelle)	Suppression placard + obstacle en saillie
11	Circulations intérieures horizontales (maternelle)	Pente à 10%, modification de la pente en tenant compte des contraintes techniques (+ demande de dérogation)
12	Circulations intérieures, par étage (élémentaire)	Mise en conformité de l'escalier jaune, bandes podotactiles + contremarches contrastées pour la 1 ^{ère} et dernière marche + nez de marches contrastés + prolongation de mains courantes
13	Circulations intérieures, par étage (élémentaire)	Mise en conformité de l'escalier rose, bandes podotactiles + contremarches contrastées pour la 1 ^{ère} et dernière marche + nez de marches contrastés + prolongation de mains courantes
14	Circulations intérieures, par étage (élémentaire)	Ascenseur, non traité sur cette phase de travaux
15	Circulations intérieures, par étage (élémentaire)	Ascenseur, non traité sur cette phase de travaux
16	Portes, portiques et sas (élémentaire)	Portes doubles, couloirs et montée d'escalier, installation de 7 blocs portes avec vantaux tierce et largeur de passage conforme (attention au respect de la réglementation incendie, porte coupe-feu, ventouse, raccordement SSI, ...)
17	Portes, portiques et sas (maternelle)	Portes doubles, couloirs et montée d'escalier, installation de 3 blocs portes avec vantaux tierce et largeur de passage conforme
18	Dispositif d'accueil, accueil et dispositif de commande	Bureau de la directrice de l'école Maternelle, bureau plan de travail adapté
19	Sanitaires (élémentaire)	Pose de 5 lavabos accessibles
20	Sanitaires (élémentaire)	Création d'un sanitaire adapté au niveau du préau de la cour supérieure (terrain de basket)
21	Sanitaires (élémentaire)	Création d'un sanitaire adapté au niveau du préau de la cour inférieure
22	Sanitaires (élémentaire)	Abaissement urinoir
23	Sanitaires (élémentaire)	Création d'un sanitaire adapté au 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage
24	Sanitaires (maternelle)	Création d'un sanitaire adapté
25	Sorties (élémentaire)	Préau couvert, cour supérieure, escaliers à mettre en conformité, bandes podotactiles + contremarches contrastées pour la 1 ^{ère} et dernière marche + nez de marches contrastés + prolongation de mains courantes + création d'une rampe d'accès + garde-corps
26	Sorties	Escalier de sortie du réfectoire côté maternelle, escaliers à mettre en conformité, bandes podotactiles + contremarches contrastées pour la 1 ^{ère} et dernière marche + nez de marches contrastés + prolongation de mains courantes
27	Sorties	Accès réfectoire, présence d'une marche, voir cheminement selon préconisation n°2 + abaissement interphone
28	Eclairage	Renforcer l'éclairage dans les escaliers d'accès aux étages
29	Information et signalisation	Installer des pictogrammes conformes afin de repérer plus aisément la fonction de chaque salle

C. AMENAGEMENTS SUR ESPACE PUBLIC

Des arrêts de bus ont été aménagés dans le cadre du dispositif « quai 21 » sur la rue du 8 mai 1945 et route Neuve.

Il est rappelé à la commission que lors de la réhabilitation d'équipements municipaux, la ville est soumise au respect de la réglementation en vigueur en matière d'accessibilité. Par exemple, une rénovation du gymnase de Champvillard est en cours de programmation. Dans le cadre de cette opération, de nouveaux aménagements liés à l'accessibilité seront réalisés.

D'autre part, lorsqu'un nouveau commerce ouvre ou qu'un commerce change d'exploitant, ce dernier doit déposer auprès de la Direction Départementale des Territoires, un dossier d'accessibilité.